

Janvier 2010

Mairie de
BOESENBIESEN



22 Rue Principale
67390 BOESENBIESEN

Tél. 09 75 66 75 48

Fax 03 88 85 30 81

communedeboesenbiesen@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

- ⇒ Lundi 17h à 19h
- ⇒ Mercredi 11h à 12h
- ⇒ Jeudi 16h à 17h

METIERS EMPLOI FORMATION

L'ADAC et les partenaires emploi-formation locaux (CIO, Mission Locale, Pole Emploi) du pays de l'Alsace Centrale préparent actuellement une manifestation qui se déroulera sur 4 demi-journées en mars 2010.

Cette manifestation s'adresse aux collégiens, lycéens, apprentis, demandeurs d'emplois et salariés.

Ces 4 demi-journées seront consacrées à 4 thématiques différentes :

- ⇒ jeudi 18 mars de 13h30 à 19h :
les métiers de l'industrie
- ⇒ Lundi 22 mars de 13h30 à 17h30 :
les métiers de bouche et de l'hôtellerie-restauration
- ⇒ Mardi 23 mars de 13h30 à 17h30 :
les métiers du bois
- ⇒ Jeudi 25 mars de 13h30 à 17h30 :
les métiers du bâtiments

Les objectifs de cette manifestation sont multiples : favoriser la rencontre directe avec des chefs d'entreprises locales pour une découverte des métiers, favoriser une approche « métiers » concrète avec des ateliers vivants et des démonstrations manuelles, fournir des informations sur les formations possibles menant à ces métiers, présenter les offres d'emploi des entreprises qui recrutent avec des rencontres directes entre chefs d'entreprises et personnes en recherche de poste.

Chaque demi-journée est organisée de la même manière : une partie se déroulera dans une salle de Sélestat et des visites d'entreprises seront organisées.

Pour renseignements contacter Mme DANGELSER Marie au 03 88 92 12 10 ou m.dangelsers@adac-selestat.com

NOTE D'INFORMATIONS

Evacuation 1939-1940
Journée de Commémoration
BOESENBIESEN—RORSCHWIHR

Lors de la Seconde Guerre Mondiale, les Boesenois ont été évacués dans la commune de RORSCHWIHR. Depuis quelques temps, le Club Owarot et la Commune ont lancé des recherches et sont entrés en contact avec la commune de RORSCHWIHR.

Après quelques rencontres et dans le cadre du 70^{ème} anniversaire de l'évacuation, les deux villages ont décidé d'organiser une commémoration commune. Cette dernière aura lieu à Boesenbiesen le 28 mars 2010.

Le programme envisagé est le suivant:

- ⇒ 10h00 Messe du souvenir en l'église St Sébastien de BOESENBIESEN
- ⇒ 11h00 Allocution au monument aux morts
- ⇒ 11h30 Verre de l'amitié
- ⇒ 12h30 Repas à la salle socioculturelle de BOESENBIESEN
- ⇒ 14h00 Après-midi rétrospective et récréative

Compte tenu de la capacité d'accueil de la salle socioculturelle et pour permettre une bonne organisation, **les personnes souhaitant prendre part à cette journée sont priées de s'inscrire en mairie avant le 8 février 2010.**

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser en mairie aux horaires d'ouverture.

RENOV'HABITAT

Rénov'Habitat 67 est un programme d'aides financières et techniques d'amélioration des logements du parc privé. Le Conseil Général missionne sur votre territoire un bureau d'études qui conseille les propriétaires pour leurs travaux de réhabilitation lors de permanences.

Les permanences proches de chez vous :

- ⇒ Mardi **19/01/2010** de **10h30 à 12h**
Communauté de Commune de **MARCKOLSHEIM**
- ⇒ Mardi **23/02/2010** de **10h30 à 12h**
Communauté de Commune du **Grand Ried** (SUNDHOUSE)
- ⇒ Mardi **09/03/2010** de **10h30 à 12h**
Communauté de Commune de **MARCKOLSHEIM**
- ⇒ Mardi **20/04/2010** de **10h30 à 12h**
Communauté de Commune du **Grand Ried** (SUNDHOUSE)

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à ces permanences, n'hésitez pas à prendre des renseignements auprès du bureau d'études missionné par le Conseil Général sur le territoire de Sélestat : URBAM CONSEIL—Frédéric VALENCE (opah.urbam.fr ou 03 29 64 45 19).



CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI)

Gratuite et valable 10 ans, la demande de CNI est à déposer à la mairie de votre domicile.
Le délai de délivrance de 4 semaines.

Pièces à fournir (MAJEURS) :

- ⇒ 2 photos
- ⇒ 1 justificatif de domicile à votre nom (facture EDF, téléphone, avis imposition, etc.)
- ⇒ L'ancienne CNI
- ⇒ En cas de perte ou de vol : la déclaration accompagnée de 25 € de timbres fiscaux
- ⇒ Copie intégrale de l'acte de naissance (peut être demandée par la mairie).

Les majeurs doivent se présenter en personne.

Pièces à fournir (MINEURS) :

- ⇒ 2 photos
- ⇒ 1 justificatif de domicile au nom du représentant légal (facture EDF, téléphone, avis imposition, etc.)
- ⇒ L'ancienne CNI
- ⇒ En cas de perte ou de vol : la déclaration accompagnée de 25 € de timbres fiscaux
- ⇒ Copie intégrale de l'acte de naissance (peut être demandée par la mairie).

Les mineurs doivent se présenter en mairie accompagnés du représentant légal.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Tout mineur français n'ayant pas de passeport valide personnel et qui doit quitter la métropole sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire.

Cette autorisation est obligatoire pour franchir la frontière. Elle DOIT être accompagnée d'une CNI en cours de validité ou un passeport périmé depuis moins de 5 ans.

Pour obtenir une autorisation de sortie du territoire, la personne qui détient l'autorité parentale doit se présenter à la mairie de son domicile munie du livret de famille, de sa CNI et de celle du mineur concerné.

Cette autorisation est **gratuite et valable 5 ans**.

ENQUÊTE CADRE DE VIE ET SECURITE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise du 15 janvier au 15 avril une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat, la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

RESEAU 67

Les nouvelles fiches horaires du réseau 67, pour les lignes qui desservent BOESENBIESEN sont disponibles en mairie.

ILLUMINATION DE NOEL Groupe de réflexion

Le Conseil Municipal a décidé de revoir dans son ensemble les décorations et illuminations mises en place pour la période de festive de fin d'année.

Il a été proposé de créer un groupe de réflexion.

Toutes les personnes intéressées et souhaitant participer à ces réunions sont priées de se manifester en mairie avant le 8 février 2010.

SMICTOM Alsace Centrale Changement jour de collecte Bac jaune

A compter du 1er janvier 2010, les bacs sont collectés :

- ⇒ Bac **JAUNE** : le **MARDI** (semaine paire)
- ⇒ Bac **GRIS** : **tous les MERCREDIS**

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le SMICTOM d'Alsace Centrale au 03 88 92 27 19 ou www.smictom-alsacentrale.fr